

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 novembre 2022

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -
(N° 443)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CD348

présenté par

M. Jumel, M. Wulfranc, Mme Bourouaha, M. Brotherson, M. Castor, M. Chailloux,
M. Chassaigne, M. Dharréville, Mme Faucillon, Mme K/Bidi, M. Le Gayic, Mme Lebon,
M. Maillot, M. Lecoq, M. Monnet, M. Nadeau, M. Peu, M. Rimane, M. Roussel, M. Sansu,
M. Tellier et M. William

ARTICLE 15 TER

À l'alinéa 4, après le mot :

« concernés, »,

insérer les mots suivants :

« les comités régionaux des pêches maritimes et des élevages marins, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à exiger la participation des comités régionaux des pêches à la révision de la stratégie nationale portuaire.